

# NOTE D'INFORMATION « VIRUS SCHMALLEMBERG / SBV »

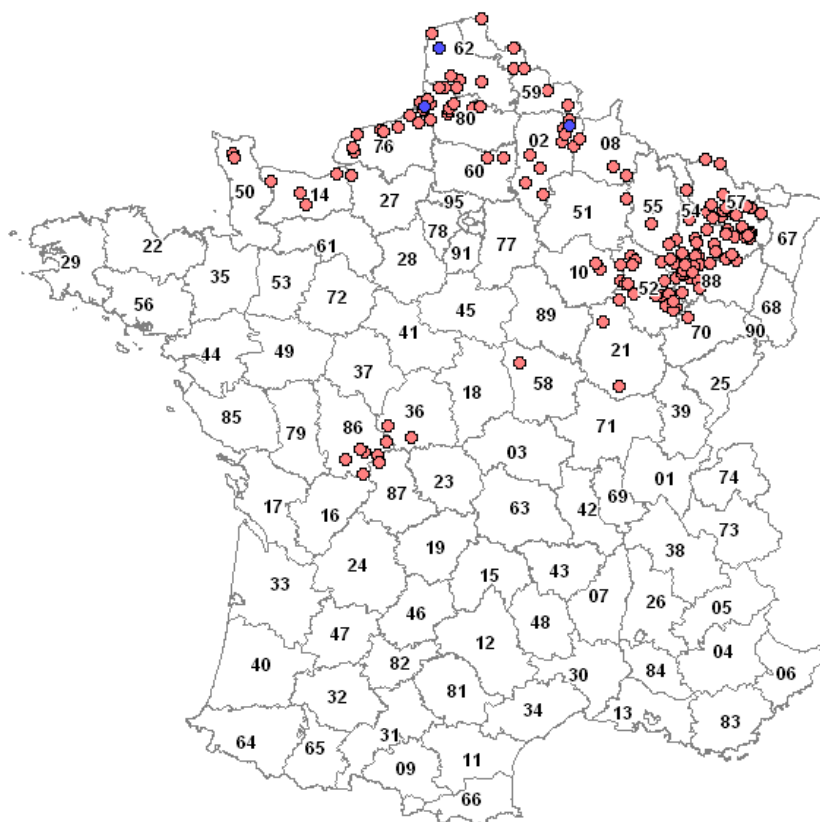
## Situation épidémiologique en France au 20 février 2012

Le virus a été identifié en novembre 2011 à Schmallenberg ville située à 80 km au Sud-Est de Dortmund. Ce virus affecte les ruminants avec une infection aiguë qui semble se manifester chez les bovins adultes par une hyperthermie, une perte d'appétit, une chute de production chez les vaches laitières, de la diarrhée, des avortements. L'infection des femelles gestantes peut se traduire par la naissance d'animaux malformés. **Cette affection n'est actuellement visée par aucune réglementation communautaire ou internationale.**

### Situation épidémiologique en France

La présence du virus de Schmallenberg a été confirmée, semaine 7, par le Laboratoire de santé animale de l'Anses (LSAn) Maisons-Alfort dans 55 nouvelles exploitations ovines et 3 exploitations bovines. Au total et à ce jour, ce sont **152 élevages qui sont donc touchés dans 25 départements** après l'examen de plus de 550 suspicions cliniques. Les 152 cas confirmés par le LSAn sont situés dans les départements suivants : 02 (12), 08 (2), 10 (3), 14 (4), 16, 21 (3), 27, 36 (2), 50 (2), 51, 52 (16), 54 (17), 55 (3), 57 (18), 58, 59 (6), 60 (2), 62 (6), 67, 70, 76(9), 80 (14), 86 (6), 87, 88 (21).

NB : *soulignés, nouveaux départements concernés.*



Carte : Localisation des exploitations atteintes de SBV  
au 16 février 2012 ( 152 )

Rouge : ovins / Bleu : bovins

Une surveillance clinique des malformations chez les ruminants visant à détecter la circulation du virus Schmallenberg sur le territoire métropolitain a été mise en place par DGAL. Le Laboratoire de santé animale de l'Anses Maisons-Alfort (LSAn) est le **seul laboratoire français** en capacité de réaliser le diagnostic de l'infection par Rt-PCR. **Il n'existe à l'heure actuelle aucune méthode de diagnostic sérologique et aucun vaccin contre le SBV. En l'absence de risque pour la santé publique et de réglementation spécifique à cette nouvelle affection et compte tenu du faible risque de transmission de cette maladie vectorielle en hiver, aucune restriction particulière n'est mise en œuvre dans les exploitations suspectes.**